



Vlaanderen
verbeelding werkt

Pensez à

votre bonus à l'emploi*



1. Avez-vous reçu
un courrier?



2. Indiquez votre numéro
de compte bancaire sur le
site www.burgerprofiel.be



3. Recevez
votre bonus
à l'emploi



Les autorités flamandes accordent une fois par an un bonus à l'emploi aux travailleurs dont le salaire mensuel brut est inférieur à 2.500 euros.

Ce bonus à l'emploi augmente la différence financière entre une allocation de chômage et un salaire. Les personnes qui ont droit au bonus à l'emploi recevront un courrier.

**Pour plus d'informations, appelez le numéro gratuit
0800-61106 ou consultez le site www.vlaanderen.be/jobbonus**

